



Ouverture compte en banque

Par mtths19

Bonjour,

Est-ce que l'ouverture d'un nouveau compte en banque pour une entreprise requiert la signature de tous les associés ou seulement ceux au-dessus d'un certain seuil ?
Notamment vis-à-vis de FACTA.

Merci

Par morobar

Bjr,
En France pour ouvrir un compte il suffit de la signature de la personne disposant des pouvoirs.
Le PDG pour une SA ou SAS, le président pour une SASU, le gérant pour une SARL.

Par mtths19

Merci Morobar!

Par Hibou Joli

Bjr,

Les obligations FATCA s'appliquent aux seuls américains dans un but de contrôle strict des revenus par le fisc américain. L'un des associés de la société serait-il de nationalité US ?